

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2024.115

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal 29

En exercice 29

Qui ont pris part à la délibération 20

Pour :

Contre :

Abstention

*Date de la convocation : 20 novembre 2024*

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Joséphine Baker, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Nicolas TOURNIER, M. Daniel THOMAS, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE.

**Pouvoir(s) :** Mme Valérie DREUILHE pouvoir à Mme Annette BALAGUE, M. Patrick FERRARI pouvoir à M. Félix MANERO, M. Alexis FRIGOUL pouvoir à M. Gérard ANDRE.

**Absent(s) excusé(s) :** M. Fabrice IGOUNET, Mme Caroline ANDREU, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lylia CHALLAL, Mme Caroline CHALLET, M. Bertrand DEBUISSE, Mme Mireille OVADIA, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY.

**Secrétaire de séance :** M. TOURNIER.

**Objet de la délibération : SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU : RAPPORT D'ACTIVITE 2023**

**Exposé :**

Les établissements publics de coopération intercommunale doivent adresser chaque année à chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ces rapports annuels doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Municipal.

Cette année, le rapport du Syndicat du Bassin Hers Girou (SBHG) présente les actions qui ont été réalisées avec :

- Des travaux de renaturation :
  - du Dagour sur la commune de Bourg-Saint-Bernard et de la Sausse à Gauré,
  - de la Seillonne sur les communes de Lanta et Caraman
  - du Peyrencou et restauration de zones humides sur les communes du Faget et du Cabanial
  - des interventions ponctuelles sur le bassin
  
- Des travaux de restauration et en régie avec notamment :
  - reconstitution d'un cordon de ripisylve
  - traitement des espèces invasives
  
- Des études :
  - restauration du lit mineur de la Saune et du lac à Sainte-Foy d'Aigrefeuille – étude de conception des aménagements et des modalités de leur réalisation
  - élaboration du futur programme pluriannuel de gestion du SBHG sur l'ensemble du bassin versant de l'Hers-Mort et du Girou
  
- Des animations scolaires avec l'association CPIE Terres toulousaines dans 5 écoles

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu le rapport d'activité du Syndicat du Bassin Hers Girou 2023 annexé,

Entendu l'exposé de M. THOMAS, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article unique** : de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2023 du Syndicat du Bassin Hers Girou.

Le Maire,

Gérard ANDRE

